



## CHER VOISIN,

L'année dernière, vous l'avez certainement vue, la campagne régionale #CognacAuCoeur mettait en lumière les viticultrices et les viticulteurs du Cognac qui partagent tous la même volonté de contribuer à la dynamique de leur territoire. Cette campagne a mis l'accent sur les valeurs des viticulteurs, qui tous les jours travaillent à élaborer un produit d'exception : que ce soit sur le plan culturel, économique ou environnemental. On compte ainsi 2 900 exploitations engagées pour préserver et pérenniser l'environnement.

À ce titre, la filière Cognac est engagée dans une démarche collective de viticulture durable. À travers la Certification Environnementale Cognac (CEC), tous les sujets sont abordés :

- la pérennité du vignoble ;
- la santé des viticulteurs ;
- la santé des riverains.

La CEC répond aux exigences Haute Valeur Environnementale (HVE) de niveau 3 ainsi qu'à des exigences supplémentaires que les professionnels de la filière Cognac ont décidé de s'imposer comme par exemple : les alternatives au désherbage chimique ou la pulvérisation confinée.

Je souhaite pouvoir vous inviter et vous faire découvrir mon métier. Ainsi, je vous laisse mes coordonnées, n'hésitez pas à me contacter en retour :

**NOM :**  
**PORTABLE :**  
**MAIL :**  
**DATE & LIEU DE NOTRE RENCONTRE :**

**PREVEZ-MOI DE VOTRE VENUE PAR SMS. Merci**

Je joins à mon courrier un document édité par l'UGVC, l'Union Générale des Viticulteurs pour l'AOC Cognac, qui pourra vous éclairer sur mes actions de viticulteur ainsi que sur les valeurs que je porte.

Si vous n'êtes pas disponible pour ce rendez-vous, nous pourrions organiser un temps d'échanges sur mon métier prochainement.

Prenez soin de vous.  
Cordialement,